

Délégués :

En exercice :.....	112
Présents :.....	74
Pouvoirs :.....	17
Votants :.....	91
Suffrages exprimés :	90
Ont voté pour :.....	88
Ont voté contre :.....	0
Abstentions :.....	2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil communautaire du 19 décembre 2019

DELIBERATION N° CC/19-197

Développement durable

Projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Les membres du Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération, légalement convoqués le *13 décembre 2019*, se sont réunis lors de la séance publique du Conseil de Seine Normandie Agglomération, à l'Espace Philippe Auguste de Vernon, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 19 décembre 2019 à 19h00.

Etaient présents :

Jean-François WIELGUS (BOIS-JEROME ST OUEN), Nicole DELATRE (BOISSET LES PRÉVANCHES), Anne FROMENT (BOUAFLES), Michel ALBARO (BREUILPONT), Michel CITHER (BUEIL), Jocelyne RIDARD (CAILLOUET ORGEVILLE), Guillaume GRIMM (CHAIGNES), Renée MATRINGE (SAINTE COLOMBE PRES VERNON), Jean-Michel DE MONICAULT (CROISY SUR EURE), Alain LERATE (CUVERVILLE), Serge COLOMBEL (DAUBEUF PRES VATTEVILLE), Catherine COUANON (DOUAINS), Patrick LOSEILLE (ECOUIS), Pascal DUGUAY (FAINS), Aline BERTOU (BOISEMONT), Guy BURETTE (FRESNE L'ARCHEVEQUE), Alain GUENEAU (GADENCOURT), Pascal JOLLY (GASNY), Claude LANDAIS (GIVERNY), Patrick LEMULLIER (GUISENIERS), Clément VANDECANDELAERE (HARQUENCY), Marceline BERTRAND (HENNEZIS), Jean-Marie MOTTE (HEUBECOURT-HARICOURT), Michel PATEZ (LA BOISSIERE), Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Jean JOUAULT (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Gérard BINCAZ (LA ROQUETTE), Sylvain BIGNON (LE CORMIER), Michel KAESSER (LE PLESSIS HEBERT), Jérôme PLUCHET (LE THUIT), Frédéric DUCHÉ (LES ANDELYS), Jessica RICHARD (LES ANDELYS), Pierre CRENN (LES ANDELYS), Valérie RANO (LES ANDELYS), Alain DAJON (LES ANDELYS), Yves ROCHETTE (MENILLES), Yves DERA EVE (MERCEY), Nathalie PLAZA (MEREY), Michel LAGRANGE (MESNIL VERCLIVES), Bernard LBOUCQ (MUIDS), Jean BONNAFOUS (NEUILLY), Thibaut BEAUTÉ (NOTRE DAME DE L'ISLE), Pascal LEHONGRE (PACY SUR EURE), Christian LE DENMAT (PACY SUR EURE), Jean-Pierre METAYER (PACY SUR EURE), Christian LORDI (PORT-MORT), Pascal MOREAU (PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX), Patrick HEITZ (ROUVRAY), Jean-Luc MAUBLANC (SAINT MARCEL), Piernella COLOMBE (SAINT MARCEL),

Alain JOURDREN (SAINTE COLOMBE PRES VERNON), Marcel BENY (SAINTE GENEVIEVE LES GASNY), Guy HUBERT (SUZAY), Patrick JOURDAIN (TILLY), Laurent LEGAY (VATTEVILLE), François OUZILLEAU (VERNON), Dominique MORIN (VERNON), Thierry CANIVET (VERNON), Nicole BALMARY (VERNON), Johan AUVRAY (VERNON), Léocadie ZINSOU (VERNON), Jérôme GRENIER (VERNON), Jeanne DUCLOUX (VERNON), Michel JOUYET (VEXIN-SUR EPTE), Chantale LE GALL (VEXIN-SUR EPTE), Jean-Marie DELISLE (VEXIN-SUR EPTE), Fabrice CAUDY (VEXIN-SUR EPTE), Thierry LEROY (VEXIN-SUR EPTE), Thomas DURAND (VEXIN-SUR EPTE), Jean-Pierre TAULLÉ (VEZILLON), Lysianne ELIE-PARQUET (VILLEGATS), Christian BIDOT (VILLIERS EN DESOEUVRE), Henri VENTROUX (suppléant de Moïse CARON - HOULBEC-COCHEREL), Hubert PINEAU (suppléant de Didier PELTIER - MEZIERES EN VEXIN)

Absents :

Lorraine FERRE (HARDENCOURT COCHEREL), Pierre DURO (HECOURT), Jean-Pierre SAVARY (HEUQUEVILLE), Philippe SAMSON (LA HEUNIÈRE), Pascal POISSON (VAUX SUR EURE), Agnès BRENIER (VERNON), Philippe CLERY-MELIN (VERNON), Mariemke DE ZUTTERE (VERNON), Steve DUMONT (VERNON), Sylvie MALIER (VERNON), Philippe NGUYEN THANH (VERNON), Hélène SEGURA (VERNON), Bernard HELFER (VEXIN-SUR EPTE), Alain BEAUNE (VEXIN-SUR EPTE), Evelyne NOEL (VEXIN-SUR EPTE), René DUNTZ (VEXIN-SUR EPTE), Emmanuel BOURDON (VEXIN-SUR EPTE), Claude ANSEAUME (VILLEZ SOUS BAILLEUL)

Absents excusés :

Dominique JUSSIAUME (LES ANDELYS), Gérard VOLPATTI (SAINT-MARCEL), Marie-France CORDIN (SAINT MARCEL)

Pouvoirs :

Patrick MÉNARD a donné pouvoir à Lysianne ELIE-PARQUET (AIGLEVILLE), Pascal BERNARD a donné pouvoir à Aline BERTOU (CORNAY), Christine HUMBERT a donné pouvoir à Pascal JOLLY (GASNY), Yvette ALRIQUET a donné pouvoir à Antoine ROUSSELET (LA CHAPELLE LONGUEVILLE), Jean-Philippe ADAM a donné pouvoir à Alain DAJON (LES ANDELYS), Frédérique ROMAN a donné pouvoir à Christian LE DENMAT (PACY SUR EURE), Thierry HUIBAN a donné pouvoir à Yves DERAËVE (SAINT VINCENT DES BOIS), Sébastien LECORNU a donné pouvoir à François OUZILLEAU (VERNON), Catherine GIBERT a donné pouvoir à Jeanne DUCLOUX (VERNON), Nathalie LAMARRE a donné pouvoir à Dominique MORIN (VERNON), Alexandre HUAU-ARMANI a donné pouvoir à Thierry CANIVET (VERNON), Jean-Marie MBELO a donné pouvoir à Jérôme GRENIER (VERNON), Nathalie ROGER a donné pouvoir à Léocadie ZINSOU (VERNON), Hervé HERRY a donné pouvoir à Pieternella COLOMBE (VERNON), Pascal RENARD a donné pouvoir à Michel JOUYET (VEXIN-SUR EPTE), Jean FREMIN a donné pouvoir à Thomas DURAND (VEXIN-SUR EPTE), Chantal BARTHOULOT a donné pouvoir à Chantale LE GALL (VEXIN-SUR EPTE)

Secrétaire de séance : Alain DAJON

Le Conseil communautaire de Seine Normandie Agglomération,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DÉLE/BCLI/2019-10 du 17 avril 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;

Vu la délibération n°CC/17-260 du 28 septembre 2017, actant l'engagement de SNA dans la réalisation d'un Plan Climat Air Energie Territorial

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant que le projet de Plan Climat Air Energie Territorial doit faire l'objet d'un vote par le Conseil communautaire avant la transmission pour avis du projet de PCAET à l'Autorité Environnementale, au Préfet de région Normandie, au Président de la Région Normandie et avant consultation numérique du public ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : De valider le projet de Plan Climat Air Energie Territorial, comprenant les éléments suivants :

- Le diagnostic du territoire ;
- La présentation de la stratégie territoriale et des objectifs opérationnels ;
- Le plan d'actions 2020-2025 ;
- Le rapport environnemental.

Article 2 : D'autoriser le Président à saisir l'Autorité Environnementale de Normandie qui est chargée de donner un avis sur le projet de PCAET.

Article 3 : D'autoriser le Président à saisir le Préfet de la Région Normandie et le Président de la Région Normandie afin de soumettre pour avis le PCAET.

Article 4 : D'autoriser le Président à procéder à la modification du PCAET afin d'intégrer au PCAET les éventuelles remarques des autorités précédemment citées.

Article 5 : D'autoriser le Président à consulter numériquement le public afin de soumettre pour avis le PCAET.

Article 6 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de la date de son affichage.

Article 7 : La présente décision sera affichée et publiée au recueil des actes administratifs, communiquée au Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de la région Normandie, à Monsieur le Préfet, à Monsieur le Président de la Région Normandie et à Monsieur le Trésorier.

Article 8 : Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,